

## AUTORITÉ GUINÉENNE DE L'AVIATION CIVILE

### DECISION 2019/N° 00018...AGAC/DG FIXANT LE TAUX DES REDEVANCES RELATIVES AUX PRESTATIONS FOURNIES PAR L'AUTORITE GUINEENNE DE L'AVIATION CIVILE.

#### LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu** la Loi N° L/2013/063/CNT du 05 Novembre 2013, portant Code de l'Aviation Civile de la République de Guinée ;
- Vu** la Loi N° L/2016/075/AN du 30 Décembre 2016, portant gouvernance financière des Sociétés et Etablissements publics ;
- Vu** le Décret D/2017/048/PRG/SGG, du 25 février 2017, portant Création, Attributions, Organisation et fonctionnement de l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;
- Vu** le Décret D/2016/170/PRG/SGG du 09 Février 2016, portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile ;
- Vu** le Décret D/2016/186/PRG/SGG du 23 Août 2016, portant attributions et organisation du Ministère des Transports

#### DECIDE

**Article 1** : Les redevances dues pour les prestations fournies et les documents délivrés par l'Autorité Guinéenne de l'Aviation Civile (AGAC), sont fixées comme suit :

## I Autorisation de survol et atterrissage

### a- Aéronef

Rubriques	Montants
Autorisation permanente de survol et atterrissage pour un aéronef 0 à 6 mois .....	500 USD 900 USD
6 à 12 mois .....	200 USD
Autorisation ponctuelle de survol et atterrissage pour un aéronef	200 USD
Autorisation pour les vols cargo et charter.....	3.000 USD
Autorisation pour effectuer les vols en dessous des hauteurs minimales à des fins publicitaires	3.000 USD
Autorisation de vol en VFR	200 USD
Autorisation de vol d'essai	1.500 USD
Autorisation de contrôle en vol (calibration des NAVVAIDS)	1.500 USD
Autorisation de vol de convoyage	2.000 USD

*[Signature]*

**b- Drone**

Autorisation de vol pour les levées (géodésique, géologique, etc...)	
0 à 6 mois .....	5.000 USD
6 à 12 mois .....	9.000 USD

**II Carburant**

Jet A1 par litre vendu en Guinée	0,1 USD
----------------------------------	---------

**III Immatriculation des aéronefs**

Rubrique	Montants
Inspection	3.000 USD
Inscription au registre d'immatriculation	1.000 USD
Avions de moins de 5,7 tonnes	1.700 USD
Avions de 5,7 à 20 tonnes	4.500 USD
Avions de plus de 20 tonnes	6.000 USD
Réservation d'immatriculation	2.000 USD
Réservation d'immatriculation personnalisée	8.500 USD
Extrait du registre d'immatriculation	500 USD
Radiation d'un Aéronef	1.700 USD

*[Signature]*

**IV Délivrance des Certificats de navigabilité**

Rubriques	Montants
Aéronef ayant une MTOW inférieur ou égale à 2,7 T	400 USD
Aéronef ayant une MTOW supérieure à 2,7 T et inférieure ou égale 5,7T	950 USD
Aéronef ayant une MTOW supérieure à 5,7 T et inférieure ou égale 10T	2.000 USD
Aéronef ayant une MTOW supérieure à 10T et inférieure ou égale 20T	3.000 USD
Aéronef ayant une MTOW supérieure à 20 T et inférieure ou égale 30T	3.700 USD
Aéronef ayant une MTOW supérieure à 30T et inférieure ou égale 50T	4.600 USD
Aéronef ayant une MTOW supérieure à 50T et inférieure ou égale 80T	5.500 USD
Aéronef ayant une MTOW supérieure à 80T et inférieure ou égale 200T	6.500 USD
Aéronef ayant une MTOW supérieure à 200T	9.500 USD

*Signature*

## V Les redevances liées à la sûreté

Rubriques	Montant
Sûreté passager pour vol domestique	5 USD
Sûreté passager pour vol international	15 USD
Sûreté du fret aérien (Import/Export) de 0 à 100 kgs	0,10 USD par kg
Sûreté du fret aérien : Au-delà de 100 kilogrammes	6 USD par tranche de 100 kg
Approbation de Programme de Sûreté d'Aéroport (PSA)	600 USD
Modifications de Programme de Sûreté d'Aéroport	300USD
Approbation de Programme de Sûreté d'Exploitant (PSE)	500 USD
Modifications de Programme de Sûreté d'Exploitant	500 USD
Approbation de Programme de Formation Sûreté (PF)	250 USD
Modification de Programme de Formation Sûreté	150 USD
Approbation de Programme de Contrôle Qualité (PCQ)	500 USD
Modification Programme Contrôle Qualité	250 USD
Agrément de société de sûreté privée	10.000 USD
Agrément Agent habilité	9.500 USD
Formation I, 2, 3 Base (cours/personne)	120 USD
Sûreté du fret aérien (cours/personne)	120 USD
Gestion de la sûreté (cours/personne)	200 USD
Gestion de situation de crise en sûreté de l'aviation civile (cours/personne)	200 USD
Formation Inspecteur national	300 USD
Formation en imagerie radioscopique	300 USD
Autres formations spécialisées en sûreté de l'aviation civile	300 USD

## VI Délivrance de documents du Personnel

Document	Pilote	Equipage de cabine	Personnels Techniques
Carte stagiaire		50 USD	xxxx
Carnet de vol		50 USD	150 USD
Licence	Licence de Pilote Privé	150 USD	
	Licence de Pilote Commercial	250 USD	20 USD
	Licence de Pilote de Ligne	350 USD	
Validation de Licence étrangère	200 USD	xxxxxxx	150 USD
Conversion de Licence étrangère	200 USD	200 USD	200 USD
Validation de la qualification d'Instructeur	150 USD	150 USD	150 USD
Imprimé de certificat médical	50 USD	xxxxxxx	xxxxxxx
Duplicata des documents	moitié de la valeur	moitié de la valeur	moitié de la valeur

*DK*

**VII Redevance relatives à la délivrance d'autres documents**

Rubriques	Montants
Certificat d'exploitation de l'installation radio de bord	250 USD
Certificat Acoustique	550 USD
Permis d'Exploitation Aérienne	25.000 USD
Carte d'identification d'Ultraléger motorisé (ULM)	950 USD
Duplicata	1.000 USD
Autorisation pour transport de marchandises dangereuses	2.000 USD

**VIII Contrôleur aérien**

Rubrique	Montant
Licence contrôleur de la circulation aérienne	500 USD
Carte de stagiaire de contrôleur	100 USD
Imprimé de Certificat médical	50 USD
Validation de qualification instructeur	150 USD

**IX Redevance aviation civile**

Rubrique	Montant
Redevance aviation civile	2 USD par billet vendu en Guinée

**X Assistance en escale**

Rubrique	Montant
Agrément Société d'assistance en escale	10.000 USD
Certification de Société d'assistance en escale	3.000 USD

*PK*

**XI Agence de voyages**

<b>Rubrique</b>	<b>Montant</b>
Agrément Agence de voyages	2.000 USD

**XII Organisme de maintenance**

<b>Rubrique</b>	<b>Montant</b>
Agrément de Centre de maintenance	5.000 USD
Agrément atelier de maintenance	3.000 USD
Agrément de Société de maintenance en ligne	3.000 USD

**XIII Aérodrome**

<b>Rubrique</b>	<b>Montant</b>
Certification d'aérodrome	57.000 USD

DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

## **Article 2 : Renouvellement, Modification ou Annotation**

Les frais de renouvellement, de modification ou d'annotation de l'un des documents figurant dans les tableaux ci-dessus sont fixés à 75 % des frais de délivrance dudit document.

## **Article 3 : Conditions de règlement**

Les sommes dues pour les prestations indiquées ci-dessus doivent être intégralement acquittées à l'issue des opérations d'étude, de contrôle, d'inspection ou de surveillance avant la délivrance de l'autorisation et du document.

Les opérations d'étude, de contrôle, d'inspection ou de surveillance effectuées dans le cadre de la certification entraînent paiement des frais y afférents même si cette dernière n'est pas concluante.

L'AGAC se réserve le droit de réclamer le versement préalable des frais d'étude, de contrôle, d'inspection ou de surveillance et éventuellement des frais de déplacement auprès de propriétaires ou exploitants avec lesquels des difficultés de règlement ont été constatées par le passé.

## **Article 4 : Modalités de perception des redevances et pénalités**

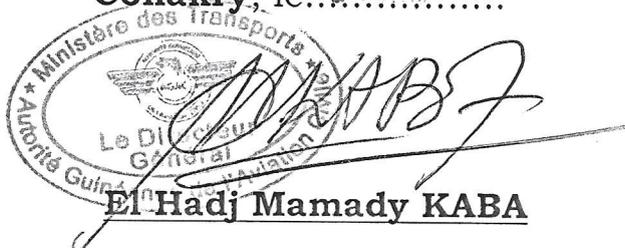
Les paiements des redevances dues s'effectueront sur le compte numéro **2011000400**, intitulé **Fonds de sûreté des aéroports**, domicilié à **l'Agence principale de la Banque Centrale de la République de Guinée**. Le reçu de versement qui aura été délivré devra être transmis à l'Agent comptable de l'AGAC.

## **Article 5 : Entrée en vigueur**

Le Directeur Général Adjoint, le Directeur du Transport Aérien, le Directeur de la Sécurité des Vols, le Directeur de la Navigation Aérienne et l'Agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Décision.

La présente note de service prend effet à compter de la date de signature.

Conakry, le... 24 AVR. 2019

  
**El Hadj Mamady KABA**